SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

LOIRE - PARC NATUREL DU PILAT



BULLETIN MUNICIPAL

HIVER 1999-2000

SOMMAIRE

49	Le mot du Maire	1	😂 Libre parole aux Associations	
111	La qualité de l'eau	2	♦ Noël de partage	19
0	Finances communales	4	♦ A.I.D	19
100	Eclairage public	6	♦ Groupe Choral	19
133	O.P.A.H	7	Syndicat d'initiative	20
	Employés communaux	7	♦ ADMR	21
	Sapeurs-Pompiers	7	♦ Club Joie de Vivre	21
	C'est quoi la bouffe ?	8	♦ l'Art des Livres	22
	Vie pratique	9		22
\$33	Centre de soins de Bourg-Argental	9	Bibliothèque municipale	
111	Vacances scolaires	9	♦ Sou des écoles	23
177	Espace Déôme	10	La chasse de l'an 2000	23
122	Portage des repas à domicile	10	Travailler et vivre ensemble à St-Julien	23
\$20	Traversée du village	11	Amis de la Maison de Retraite du Val du Ternay	24
123	Cinéma	11	❖ Comité des anciens d'Algérie	24
\$20	Etat civil	12	♦ Les classes en 9	25
153	Album de famille	14	Sporting Club Piraillon	26
173	Prêtres	16	♦ Boule du Ternay	26
131	Inauguration de la Poste	17		27
153	Maison de retraite	17	❖ Tennis Club Piraillon	
	École	18	♦ Karaté Club	27
	Petite histoire de cloches	18	Calendrier des fêtes	28

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Du mardi au vendredi : de 9 h à 11 h 30 et

de 13 h 30 à 15 h 30

Le samedi de 9 h à 11 h

Permanence du Maire: samedi matin

Tél. 04 77 51 51 11

ÉLECTIONS : mise à jour des cartes d'électeurs

Cette année, une refonte complète de la liste électorale est prévue. Ainsi, l'ensemble des cartes électorales seront éditées et envoyées à chaque électeur. Vous devez donc signaler à la mairie votre changement d'adresse afin de recevoir votre nouvelle carte électorale.

Pour les personnes non encore inscrites et qui remplissent les conditions pour être sur la liste électorale (être français ou ressortissant de l'un des états de l'Union européenne et avoir 18 ans au 29 février 2000), l'inscription doit être effectuée avant le 31 décembre 1999). Ces personnes doivent se présenter en mairie, au service élections, avec les documents suivants :

- Une carte nationale d'identité, un titre de séjour pour les ressortissants de l'un des états de l'Union européenne.
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, etc.).

Numéros à retenir

Mairie : Tél. 04 77 51 51 11 Fax 04 77 51 50 79

Pompiers: 18

Médecins: 04 77 51 56 55

C.H. Annonay: 04 75 67 35 00

Urgences: 04 75 33 33 33

Pharmacie: 04 77 51 51 69

Poste: 04 77 51 52 74

Culte catholique: 04 77 39 63 40

Syndicat d'Initiative : 04 77 51 51 11

AVIS DU MAIRE

Avis aux débitants de boissons et aux associations

Les demandes de prolongation d'ouverture d'un débit de boissons ou d'ouverture d'un débit exceptionnel et temporaire de boissons (buvette) devront parvenir en mairie quinze jours au moins avant la date prévue de la manifestation.

Toute demande parvenue hors délai ne sera pas acceptée.-

LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens

L'année 1999 s'achève et avec elle nous allons abandonner les dates en "mil neuf cent" pour nous habituer désormais à écrire deux mil... Le passage à l'an 2000 est un symbole fort, occasion de festivités. N'oublions cependant pas que cet événement devrait concerner moins de la moitié des hommes dans le monde : ceux des pays à prédominance chrétienne. En effet ce chiffre 2000 est le raccourci pour "2000 ans après Jésus-Christ". Les Chinois fêteront bientôt l'an 4698 alors que le calendrier juif affiche 5760, celui des Mayas 5119 et celui des bouddhistes seulement 2544. D'autres n'ont pas encore passé la barre du chiffre 2000; à titre d'exemple le calendrier islamique est aujourd'hui en 1420 et celui des Perses en 1318. Cependant la mondialisation de l'économie a imposé notre datation à la planète.

Cet événement est l'occasion de faire le point sur notre passé et de réfléchir à l'avenir.

L'histoire de l'humanité est jonchée de guerres assorties d'atrocités et le vingtième siècle n'aura pas été en reste. La chute du mur de Berlin nous avait fait espérer le début d'une ère pacifique pour l'Europe. Et bien non! La bêtise humaine étant pleine de ressources, ce furent des successions d'horreurs en ex-Yougoslavie, en Algérie, et aujour-d'hui c'est l'entourage d'un grand amateur de vodka qui menace de raser une ville et d'exterminer une population civile. Chaque fois c'est l'exercice du pouvoir qui est en jeu contre tout système démocratique.

Ces cent années auront été surtout marquées par une évolution fantastique des sciences et techniques avec pour conséquence une amélioration considérable de la vie au quotidien sur terre.

Le domaine de la santé en est un grand bénéficiaire; l'espérance de vie ne cesse de croître car de nombreuses maladies ont été vaincues. En revanche, qu'un nouveau fléau comme le sida apparaisse et l'on se rend compte des progrès qui doivent encore être accomplis. Comprendre le fonctionnement du corps humain et particulièrement celui du cerveau restera pour longtemps le but de nombreux scientifiques.

La mobilité humaine et le domaine des transports en général ont été révolutionnés, nous permettant de nous rapprocher les uns des autres. Dans les années soixante, on dessinait pour l'an 2000 des voitures qui ressemblaient à des avions avec lesquelles on irait passer le week-end sur la Lune ou sur Mars. Aujourd'hui, il faut lutter contre les problèmes de la circulation (embouteillages, pollution atmosphérique, bruit, accidents de la route, etc.).

Le grand changement que nous sommes en train de vivre est celui de la communication. Les moyens qui se développent chaque jour nous permettent d'être en contact avec l'autre face de la terre quasi instantanément à partir de n'importe quel lieu. Ce sera une chance pour des villages comme le nôtre qui auront su garder un cadre de vie attrayant car la ville ne sera plus le lieu indispensable à beaucoup d'activités.

La qualité de vie étant donc notre meilleure chance de développement, les projets communaux concourent à cet objectif. Après avoir fait un effort pour ancrer La Poste au village, nous avons su y garder notre boucherie, et aménager les environs de la place de la Mairie afin de favoriser les accès aux commerces; il reste aux commerçants à imaginer comment profiter au mieux de cet environnement agréable. Cet espace, gagné sur la route, doit profiter aux piétons et non aux véhicules. Un peu de civisme est requis afin de mieux utiliser la place de la Mairie comme parking et faire cent mètres à pied pour faire ses courses.

Le quartier du Faubourg va aussi faire l'objet de travaux importants : renforcement du réseau d'eau potable, séparation des eaux usées et pluviales, réfection de la chaussée et du parking, modification du plan de circulation vers la place du marché afin d'améliorer la sécurité des piétons près de la pharmacie.

L'équipement du bâtiment de la salle des fêtes avec une salle de cinéma et de spectacle participe aussi de cette volonté de rendre notre village encore plus accueillant et renforcer sa vie sociale. Vous n'aurez plus besoin de faire des kilomètres pour aller au cinéma voir un bon film confortablement installé et ce sera l'occasion de rencontrer des amis, des voisins etc., mieux que la télé.

Les chiffres du dernier recensement indiquent que la population de St-Julien vient, pour la première fois du siècle, d'arrêter de décroître pour passer de 1070 à 1140 montrant que les choix de ces dernières années portent leurs fruits. Pour continuer dans cette direction, nous allons engager un projet de lotissement qui permettra de fixer parmi nous de nouveaux Piraillons. En parallèle à l'installation de jeunes ménages, les efforts de la municipalité portent aussi sur le maintien d'une école primaire accueillante, tant par ses installations que par les services annexes offerts (bibliothèque, cantine, garderie...).

Je vous souhaite à tous bonheur, santé et prospérité pour cette entrée dans l'an 2000.

Le Maire, Pierre SCHMELZLE



POUR CONNAÎTRE LA QUALITÉ DE L'EAU QUI ARRIVE À MON COMPTEUR, et donc savoir si elle est "agressive", je m'informe auprès de la Mairie ou de l'exploitant du réseau d'eau. Les coordonnées se trouvent sur la facture.

DANS LA LOIRE, L'EAU EST SOUVENT DOUCE ET AGRESSIVE

L'eau n'est pas un élément simple. L'eau est vivante et évolue tout au long de son cycle, du nuage à l'océan, se chargeant d'éléments qu'elle rencontre. Ainsi, l'eau reflète par sa composition les terrains traversés ou sur lesquels elle a ruisselé. Elle présente donc des caractéristiques différentes selon les regions.

L'eau est souvent douce

À LA SOURCE, L'EAU NE CONTIENT PAS DE PLOMB. ELLE A SOUVENT LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE EAU "DOUCE", C'EST-A-DIRE UNE FAIBLE MINERALISATION. ELLE LE DOIT A LA NATURE DES SOLS ESSENTIELLEMENT GRANITIQUES

L'eau douce est souvent agressive, elle peut donc être corrosive pour les canalisations

Parce qu'elle presente souvent un pH acide* en plus de sa faible minéralisation (faible teneur en éléments mineraux, calcium et magnésium). l'eau peut être agressive. Elle aura donc tendance à déteriorer les canalisations en ciment ou metailiques.

CETTE DÉGRADATION DES INSTALLATIONS PEUT CONDUIRE A LA DISSOLUTION DE CERTAINS MÉTAUX TELS QUE LE PLOMB, LE CUIVRE, LE FER ET LE ZINC. L'EAU COULANT DE NOTRE ROBINET N'AURA PLUS LA MÊME COMPOSITION QUE CELLE DE LA SOURCE



EXISTE-T-IL DES RISQUES POUR MA SANTÉ?

A long terme : la présence d'éléments metalliques (dús à la corrosion des canalisations). comme le plomb, le cuivre, dans l'eau, peut être nocive pour ma santé. Par exemple, l'accumulation de piomb dans mon organisme peut entrainer une maladie appelée le saturnisme**. Les nourrissons, les jeunes enfants, les femmes enceintes sont particulière ment vuinėrabies, mais tout le monde peut être touché.

Lo ori acide est sans conséquence directe sur la sante (des logissoris con me re sons ou le jus de l'étroir aut un pH acide). C'est le temps de séjour de l'eau dans les canalisations

Le commisse se fraduit des une alteration des fonctions intellectuelles et une toxiete pour le systeme nerveux, les reins, le sang

our citte le risaire.



DANS LA LOIRE, JE BOIS L'EAU DU ROBINET SANS MODÉRATION...

OUI, MAIS...

J'ADAPTE MON COMPORTEMENT SI L'EAU EST DOUCE DANS LE RÉSEAU QUI M'ALIMENTE

Je me méfie de l'eau qui dort dans les tuyauteries

- Je ne bois pas l'eau ayant stagné dans les tuyauteries (exemple : première eau du matin...). Je la laisse donc couler quelques instants.
- Je n'utilise pas l'eau chaude du robinet pour la cuisine ou la consommation directe (l'élévation de la température dans les tuyauteries accentue la dissolution des métaux).
- Et si j'ai une source privée (puits, fontaine), je ne bois pas l'eau sans l'avoir fait contrôler auparavant.
- Le raccordement de mon installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre peut favoriser les phénomènes de corrosion, c'est une des raisons de son interdiction.
- Je n'utilise pas d'adoucisseur d'eau, l'eau étant déjà "douce".

 Du fait de cette caractéristique, il est aussi possible de réduire la dose de lessive et de sels régénérants dans les lave linge et lave vaisselle.

OUI, MAIS...

J'ADAPTE LES ÉQUIPEMENTS DE MON HABITATION

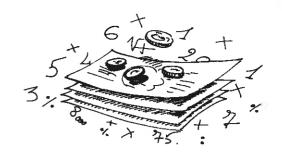
SI, DE PLUS, LES TUYAUTERIES SONT EN PLOMB

- Je les fais changer (leur pose est interdite depuis avril 1995).
- Dans l'attente de leur changement, je me méfie d'autant plus de l'eau qui dort dans mes tuyaux.
 - Pour la préparation des aliments et l'eau de boisson, je laisse TOUJOURS couler l'eau quelques instants.
 - il est vivement conseillé aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 6 ans de ne pas consommer l'eau du robinet.





FINANCES COMMUNALES



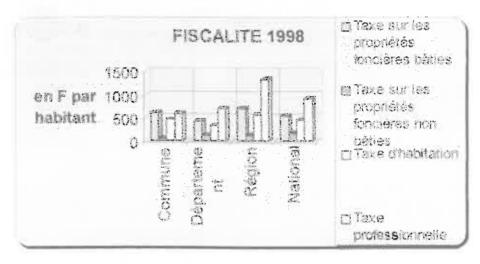
Quelques commentaires sur la gestion 1998 :

Le résultat dégagé en fin de gestion 1998 est un résultat positif : + 2 332 390,77 F toutes sections confondues (Investissement et Fonctionnement). Ce résultat permet à la Commune, en l'agrégeant aux résultats précédents de clôturer l'exercice sur un excédent global de 2 430 997,83 F.

Les charges de fonctionnement courant ont bien été maîtrisées, ce qui débouche sur un excédent brut de fonctionnement de 1 610 000 F. Le poids financier du remboursement de la dette se trouve très largement couvert par l'excédent brut de fonctionnement. Aussi la commune conserve-t-elle une forte marge de manœuvre pour la réalisation de ses projets d'investissement en 1999. Les principales réalisations 1998 concement la voirie et l'aménagement de la traversée du village mais également des travaux de réfection pour la mairie, le clocher de l'église, la poste. De nouveaux projets ont été lancés concernant une base de loisirs et un diagnostic du réseau d'eau.

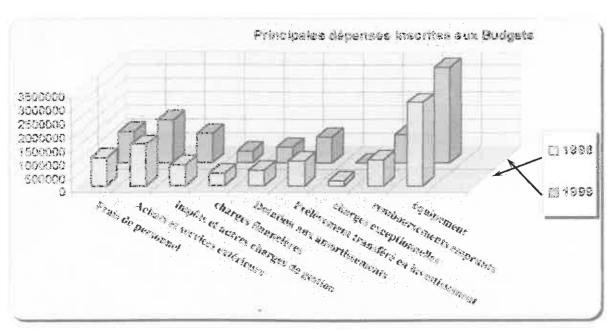
Quelques éléments de repérage de la Commune dans l'ensemble régional et national :

- La fiscalité:

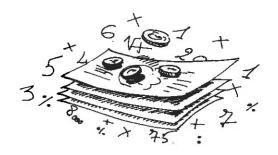


Une précision doit être apportée concernant la taxe professionnelle ; cette taxe est intercommunale et se trouve reversée à hauteur de la valeur perçue l'année précédente.

Le budget 1999 et ses composantes :



FINANCES COMMUNALES

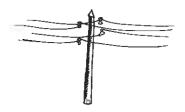


Le budget principal de la Commune et le budget de l'eau :

Intitulés	1998	1999	Progression
Budget Principal			
Investissement	5 379 334 F	8 289 021 F	+54%
Fonctionnement	4 796 043 F	4 470 645 F	- 6%
Total	10 175 377 F	12 759 666 F	+ 25%
Budget eau et Assainissement			
Investissement	1 266 712 F	1 695 124 F	+ 33%
Fonctionnement	1 144 039 F	1 374 809 F	+ 20%
Total	2 410 751 F	3 069 933 F	+ 27%

Les Investissements programmés en 1999 :

- Aménagement de la traversée du village	903 066 F
- Base de loisirs	551 733 F
- Aménagement de la Poste	295 979 F
- Réfection du clocher de l'église	53 969 F
- Voirie 1998	599 058 F
- Gros œuvre Salle des fêtes	649 077 F
- Réfection de l'ancienne mairie	90 000 F
- Voirie 1999	150 000 F
- Salle de spectacle	1 645 000 F
- Travaux AEP	96 000 F
- Diagnostic réseau eau	145 696 F
- Assainissement 2eme tranche	872 087 F



ÉCLAIRAGE PUBLIC

En cette année qui s'achève, un seul projet a vu le jour, celui du Centre Bourg, par la pose de projecteurs et de lanternes permettant de personnaliser le centre du village et de mettre plus en valeur, la nuit, l'espace paysager et piétonnier.

Le coût financier de cette réalisation est de 121 047,00 F TTC avec une participation communale de 60 222,00 F, le solde étant financé par le S.I.E.L.

En ces fêtes de fin d'année, vous avez pu remarquer que les illuminations étaient plus importantes, ceci grâce au S.I.E.L. qui apporte exceptionnellement aux communes 40 % de subventions sur l'achat et la mise en place de ces illuminations.

Piraillonnes, Piraillons, si vous remarquez des anomalies sur l'éclairage public, signalez-le rapidement à la Mairie.

CLAUDE RAGONNEAU

Études énergétiques	Montant TTC	Part Commune	Part SIEL	
Diagnostic d'économie d'énergie de	24 120,00 F	0,00 F	24 120,00 F	(en cours)
sous total	24 120,00 F	0,00 F	24 120,00 F	
Travaux neufs Éclairage public	Montant TTC	Part Commune	Part SIEL	
R.D. 503 à la ZA la Condamine et de la ZA à l'aire de sport	206 375,56 F	145 923,93 F	60 451,63 F	
De la montée des Anges rue des Écoles	153 132,78 F	92 352,33 F	60 780,45 F	
Aménagement du lotissement du Parc du Plateau Marchand	97 893,70 F	48 703,33 F	49 190,37 F	
Zone artisanale de la Condamine à St-Julien-Molin-Molette	89 364,80 F	62 442,02 F	26 922,78 F	
Aménagements abords de la Mairie	84 710,06 F	42 144,31 F	42 565,75 F	
Complément place de la Mairie	36 337,64 F	18 078,43 F	18 259,21 F	(en cours)
sous total	667 814,54 F	409 644,35 F	258 170,19 F	
Abribus	Montant TTC	Part Commune	Part SIEL	
Le Faubourg	12 360,96 F	0,00 F	4 099,82 F	(en cours)
sous total	12 360,96 F	0,00 F	4099,82 F	
Travaux d'électrification	Montant TTC	Part Commune	Part SIEL	
Création P. socle "Lyponne" et Renft. P. Revoin	321 338,05 F	0,00 F	321 338,05 F	
Dissimulation BTS "Montée des Anges"	267 558,82 F	77 649,74 F	189 909,08 F	
P. socle "Malencogne" Renft. "Pré Martin"	260 756,96 F	0,00 F	260 756,96 F	
Alim. et Distrib. lotissement Plateau Marchand	198 679,88 F	24 965,16 F	173 714,72 F	
goue total	1 048 333,71 F	102 614,90 F	945 718,81 F	

Maintenance Éclairage public		Montant TTC	Part Commune	Part SIEL	
Travaux Maintenance		38 936,97 F	17 925,00 F	21 011,97 F	i
Travaux Maintenance		33 093,38 F	15 150,00 F	17 943,38 F	
		43 235,10 F	17 925,00 F	25 310,10 F	(en cours)
	sous total	115 265,45 F	51 000,00 F	64 265,45 F	

		Montant TTC	Part Commune	Part SIEL
Total d	es interventions soldées 1998-1999	1 751 840,96 F	527 255,82 F	1 224 585,14 F
Total d	es interventions en cours	116 053,70 F	36 003,43 F	71 789.13 F

0.P.A.H.

(OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT)

En cette fin d'année, l'opération de l'amélioration de l'habitat se termine après 5 années d'exercice.

L'année 99 a permis, surtout à St-Julien, de réhabiliter encore quelques logements, ce qui facilite l'accueil de nouveaux habitants sur notre territoire. Le dernier recensement de la population le confirme : 1067 habitants en 1990, 1149 habitants en 1999, soit environ 7% de plus.

C'est la première fois depuis 1945 que notre village voit sa population augmenter.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif du 1er semestre 1999.

CLAUDE RAGONNEAU

1^{ER} SEMESTRE 1999

COMMUNES	PRIMES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT		CAISSES DE RETRAITE (principales + complémentaires)		PROPRIÉTAIRES BAILLEURS LOGEMENTS LOCATIFS			TOTAUX				
	nb de logts	montant de travaux	montant des aides	nb de logts	montant de travaux	montant des aides	nb de logts	montant de travaux	montant des aides	nb de logts	montant de travaux	montant des aides
BOURG-ARGENTAL	2	208 183	34 960	0			4	476 678	87 903	6	684 861	122 863
BURDIGNES	0	ago of		0			0			0		
COLOMBIER	2	398 484	29 566	0			0		ĺ	2	398 484	29 566
GRAIX	0			0			0			0		
ST-JULIEN	4	143 257	41 761	3	150 297	26 678	4	889 082	302 300	11	1 182 636	370 339
ST-SAUVEUR	1	49 362	12 711	0			0			1	49 362	12 711
THÉLIS-LA-COMBE	0			0			0			0	1	, , , , , ,
LA VERSANNE	0			0		r	1	265 041	63 634	1	265 041	63 634
TOTAL	9	799 286	118 998	3	150 297	26 278	9	1 630 801	453 837	21	2 580 384	599 113
DOSSIERS EN ATTENTE	0			0			1	16 160	4 040	1	16 160	4 040

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Comme chaque année le bilan des travaux des employés se dresse ainsi

Outre le nettoyage, le fleurissement, l'arrosage, etc. d'autres travaux se sont terminés. Par exemple la première tranche d'arrachage d'arbres et la plantation au Calvaire. Le nettoyage du côté rivière et chemin de Taillis Vert, abattage des arbres et pose barrière, passerelle bois au camping. Dans ces deux cas une deuxième tranche va être réalisée courant 2000.

Le nettoyage des abords du terrain football, route de l'Ardèche, le ravalement bâtiment vestiaire, l'autre bâtiment (buvette) va subir le même sort.

Pose de bordures le Mas, afin de réaliser un petit parking.

Ainsi qu'à la Madone, rue du Plâtre.

A l'heure actuelle bien que la neige ait fait son apparition précoce, nous procédons à l'installation d'un we handicapé à la salle des fêtes. Cette question m'avait été renouvelée lors du repas des anciens en janvier 1999. Puis la création d'une bibliothèque pour les enfants de l'école : tapisserie, peinture, rayonnage, sols, etc.

Je termine en m'adressant à Christian, Laurent et Jean-Paul mais aussi à toute l'équipe technique, nettoyage des salles, travaux extérieurs etc., ainsi qu'à tous les employés communaux, en les remerciant de tout ce travail accompli et en leur souhaitant une bonne fin et nouvelle année 1999 - 2000.

JEAN SAUZÉAT

SAPEURS POMPIERS

L'année 99 a vu le nombre d'interventions stagner par rapport à l'année 98. À ce jour, les pompiers ont effectué 66 sorties ; la majorité étant les secours à personnes (malaises, personnes blessées, accidents de la circulation).

Les soldats du feu sont aussi intervenus pour des sorties diverses telles que : destruction de nids de guêpes, inondation, feu de broussaille, feu de voiture...

Pour mener à bien leurs missions, les sapeurs pompiers doivent régulièrement suivre des stages pour parfaire leurs formations (stage secours routiers, recyclage secourisme, formation lot de sauvetage, stage caporaux et sergents...).

La départementalisation qui se met en place, contribuera à une meilleure cohésion de notre centre d'incendie et de secours à l'aube du troisième millénaire.

Enfin, nous remercions la population pour son soutien et vous souhaitons une bonne et heureuse année 2000.

LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS

C'EST QUOI LA BOUFFE ?

Il y a la bouffe que l'on mange et celle qu'on aurait pu manger, Il y a la bouffe dont on rêve et celle qui donne des remords, Il y a la bouffe qui fait mal et la peur de la mal-bouffe.

La grande bouffe : celle des Marcon et Troisgros, celle des réveillons et jours de fêtes qui même lorsqu'elle vous démonte le foie vous laisse de bons souvenirs.

La "bonne" bouffe : celle qui tartine du 0% allégé sur du pain bio ; qui carbure à l'eau plate minérale en bouteille verre garantie sans nitrates et au poulet plus couvert de labels et de certifications que de gras moelleux.

La mal-bouffe : celle qui transforme par adjonction de Coca-Cola le hamburger en obèse ; la seule qui puisse transformer un moutonnier du Larzac en chevalier blanc infatigable pourfendeur d'OGM et de mondialisation.

La sale bouffe: celle qui écœure, peut être parce que c'est trop quand ailleurs c'est pas assez; ce zeste de honte saupoudré d'un peu de crainte: "gras comme on est, jamais on pourra se barrer le jour où les crève-la-faim vont nous tomber sur le râble".

La non-bouffe : celle qui fait l'inventaire des risques jusqu'à la paranoïa :

produits transformés = traçabilité douteuse contient du soja = organismes génétiquement modifiés veau = hormones lait de vaches = folles porcs = farines de viande aux boues d'épuration céréales = herbicides volailles = Dioxine fruits = insecticides eau = nitrates légumes = fongicides l'addition s'il vous plaît ! = anorexie.

Mais qui se cache derrière tout ca?

Le paysan bien sûr : ce personnage ambigü : *Notre ancêtre,* forcément ! enlevez quelques nobliaux, il y a cinq ou six générations tout le monde était paysan.

Notre pourvoyeur de bouffe, évidemment. Hormis les produits exotiques et de la mer, la quasi totalité de notre alimentation est produite par les paysans locaux.

Notre jardinier de la nature. Dans le Pilat, si l'on omet le Pic des Trois Dents "détartré" par notre (cher) Parc, tous les paysages ont été et sont façonnés par les paysans.

Notre approvisionneur de marché noir dans les périodes de restrictions.

Notre empoisonneur aujourd'hui si l'on en croit les médias : celui qui transforme de paisibles herbivores en redoutables camassiers ; celui qui, pour quelques sous de plus, tel un Virenque bucolique, dope son bétail — peut-être à l'insu de son plein gré — ; celui qui produit chimique ; celui qui antibiotique ; celui qui traite ; celui qui frelate ; et "celui qui a 4 800 mètres de Mont-Blanc, 300 mètres de Tour-Eiffel, 50 centimètres de tour de poitrine et qui en est fier".

Mais le paysan n'est que l'arbre qui cache la forêt, un maillon essentiel mais fragile dans la chaîne complexe qui produit les aliments que chacun consomme.

Exemple : qui se cache derrière un saucisson ?

- un porcelet, donc une truie, un verrat (souvent sous l'apparence de sperme congelé), un éleveur, et 3 mois 3 semaines et 3 jours de gestation.
- une porcherie, donc un maçon, un plombier, un électricien, un ordinateur (pour régler la température, le courant d'air, la composition et la distribution de la soupe), un Maire éclairé par les administrations compétentes et capable de résister aux sirènes des lobbies anti-tout.
- un peu d'aliment : quelque 3 kg d'un savant, voir douteux, mélange sont nécessaires pour obtenir1 kg de viande.
- un éleveur et 6 mois d'engraissement.
- un abattoir, structure compliquée censée garantir la qualité sanitaire des viandes.
- un transformateur qui à partir de différents ingrédients (dont du porc) et techniques produit enfin notre si désiré saucisson.
- rajoutons à ça un grossiste et un détaillant (ou une centrale d'achat et un supermarché) et le précieux objet arrive dans le frigo de la ménagère de moins de cinquante ans (ou plus) ;autant dire très près de la table voire de l'estomac du consommateur.
- la suite du circuit est une autre histoire.

Mais qui dira d'où vient le goût du saucisson?

de la truie ou du verrat?

de la porcherie ou de l'alimentation?

du paysan ou du transformateur?

de l'abattoir ou du commerçant ?

De tout sans doute et aussi un peu de l'âge du capitaine, des papilles du client, du temps qu'il fait ou de la lune.

Pensez-y quand vous mangerez du saucisson (ou du foie d'oie gras truffé) si il vous reste un peu d'appétit. Allez, Joyeux Noël!!!

PAUL THIOLLIÈRE



VIE PRATIQUE

RENSEIGNEMENTS UTILES

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance	Gratuit (1)
Extrait d'acte de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms, date du mariage	Gratuit (1)
Extrait d'acte de décès	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms, date de décès	Gratuit (1)
Fiche d'état civil	Dans n'importe quelle mairie	Livret de famille, extrait d'acte de naissance, carte d'identité	Gratuit (1)
Fiche d'état civil et de nationalité française	Dans n'importe quelle mairie	Carte d'identité	Gratuit
Carte d'identité (valable 10 ans) délai d'obtention : 2 mois environ Compte-tenu de dépose	Mairie du domicile de l'augmentation sensible des délais d'att tr le dossier de demande longtemps à l'ava	2 photographies récentes non découpées, extrait d'acte de naissance, 2 justificatifs de domicile, prise d'empreinte ente pour l'obtention de la Carte nationale d'identité, il est co nce en cas de besoins impérieux (départ à l'étranger, examens	Gratuit onseillé
Passeport (valable 5 ans) délai d'obtention : 15 jours envir	Mairie du domicile	2 photographies récentes, 1 timbre fiscal de 400 F, justificatif de domicile, carte d'identité, livret de famille	400 F
Duplicata livret de famille	Mairie du lieu de mariage		
Copie conforme	Mairie du domicile	Présenter l'original et la copie	Gratuit
Législation de signature		Apposer la signature à la mairie	Gratuit
Autorisation de sortie	Mairie du domicile	Carte d'identité du mineur	Gratuit
du territoire	IIIWIII WW WOILLINI	et livret de famille	

Centre de Soins Infirmiers du canton de Bourg-Argental

L'Association du Centre de Soins Infirmiers du canton de Bourg-Argental est agréée par la Direction Départementale des Actions Sanitaires et Sociales pour assurer des soins infirmiers 24h/24 sur l'ensemble du canton de Bourg-Argental dont St-Julien-Molin-Molette et Colombier.

Le service est caractérisé par une vie d'équipe avec échange entre usagers et professionnels grâce à la structure associative loi 1901. Le personnel infirmier est salarié. Le service fonctionne avec un accord tiers-payant auprès des différentes caisses de sécurité sociale et de mutuelle complémentaire.

Pour toute demande de soins infirmiers téléphoner au : 04 77 39 64 16

Une secrétaire est présente au centre de soins le :

-Lundi: de 8 h à 12 h

Mardi: de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi: de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

- Vendredi : de 8 h à 12 h

En dehors de ces heures un répondeur enregistreur prendra en compte votre demande.

Les permanences infirmières au centre de soins de Bourg-Argental ont lieu tous les jours sur rendez-vous et de 11 h 30 à 12 h sauf le dimanche et de 18 h 30 à 19 h sauf samedi et dimanche.

Les nouveaux locaux sont situés au 5 bis, rue du Moulin.

L'ÉQUIPE INFIRMIÈRE

VACANCES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 1999/2000

Calendrier Officiel semaine 5 jours

Noël

du samedi 18/12 au mardi 4/01

du mardi 21/12 au mardi 4/01

Hiver

du samedi 19/02 au lundi 6/03

du mardi 22/02 au lundi 6/03

Printemps

du samedi 15/04 au mardi 2/05

Samedi 1/07

Calendrier semaine 4 jours

du mardi 21/12 au mardi 4/01

du mardi 22/02 au lundi 6/03

du mardi 18/04 au mardi 2/05

vendredi 7/07

Toutes les classes travailleront le mercredi 3 mai mais vaqueront le vendredi 2 juin.

N.B. le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours, le matin des jours indiqués.



LE DROIT À L'INFORMATION POUR TOUS

A l'occasion des 30 ans de l'Information Jeunesse, le Point Information Jeunesse s'associe à cet anniversaire.

L'information est un droit fondamental pour les jeunes et pour tous.

Être informé, c'est le premier pas vers la compréhension des rouages de la société pour devenir des citoyens actifs, responsables et autonomes.

Le Point Information Jeunesse est un service gratuit ouvert à tous : jeunes, parents, enseignants, associations... où l'on trouve des informations actualisées dans tous les domaines : enseignement, métier, emploi, formation, vie pratique, loisirs, vacances, voyages et sports.

C'est aussi un lieu où est proposé une aide à la recherche d'emploi (curriculum vitæ, lettre de motivation, soutien dans les démarches d'orientation...), un service jobs saisonniers.

Le Point Information Jeunesse s'investit également dans différents projets axés notamment autour de la prévention santé, la préparation des vacances...

Le Point Information Jeunesse va mettre l'accent sur l'initiative des jeunes à partir du mois de novembre. En effet, il existe différents organismes, bourses qui peuvent apporter une aide, un soutien pour la construction de projets économiques, culturels, solidaires portés par des jeunes.

Les demandes, les besoins des jeunes, de tous sont appréhendés dans leur globalité, dans un même lieu. Chacun peut soit se documenter en toute autonomie ou être accompagné dans sa recherche, pour cela deux personnes peuvent vous accueillir...

Le Point Information Jeunesse est ouvert :

Mardi: 9 h - 12 h / 14 h - 18 h Mercredi: 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

Jeudi: 9 h - 12 h Vcndredi: 14 h - 17 h

Vous pouvez égarellement prendre rendez-vous à :

ESPACE DÉÔME
Point Information Jeunesse
Allée du 8 Mai 1945
42220 Bourg-Argental

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

LE SERVICE

Ce service est ouvert aux personnes âgées, handicapées ou malades sur la Commune de ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE.

MODALITÉS PRATIOUES

PRÉPARATION

Les repas sont préparés et conservés dans une chaîne froide par la maison de retraite de Bourg-Argental. Le service est assuré par un agent de la commune de Bourg-Argental.

REPAS

Il comprend : un hors d'œuvre - un plat garni - un fromage = un dessert.

FONCTIONNEMENT

Le service fonctionne à midi les lundi, mardis, mercredis, jeudis, vendredis à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés. Conditionnés dans des barquettes, les aliments peuvent être réchauffés au four micro-ondes ou au four normal (températures 165° maximum) en ayant pris soin de perforer au préalable le film transparent qui les recouvre.

Le service fonctionne à la demande et vous n'êtes pas dans l'obligation de prendre quotidiennement votre plateau repas. Il suffit simplement de le signaler 48 h à l'avance à l'agent de livraison.

LIVRAISON

Elle débute vers 11 h 30, suivant un ordre de tournée arrêté par le préposé du service. Les repas sont remis au domicile de la personne qui informe l'agent 48 h à l'avance sur son intention ou pas de prendre un repas pour le surlendemain.

PRIX

Il est de 40 F. Une facture correspondant au nombre de repas pris sera adressée à votre domicile chaque fin de mois. Le paiement devra être effectué dans les jours qui suivent à la trésorerie de Bourg-Argental..

ÉVOLUTION DU SERVICE

Pour garantir le maintien de la chaîne de froid nous équiperons prochainement nos conteneurs de berlingots congelés qu'il conviendra de remettre à notre agent lors de la récupération et livraison du conteneur le jour suivant.

Pour toute information complémentaire, la responsable des Affaires Sociales, Mme Josette Osternaud se propose de vous rencontrer à domicile.

Actuellement huit personnes bénéficient du portage de repas à domicile.

Contact:

Tél.: 04 77 51 51 11 ou 04 77 51 57 72

Agent du service portage de repas : GISÈLE PINATEL

TRAVERSÉE DU VILLAGE : UN NOUVEAU VISAGE



D'importants travaux ont été effectués au centre du village ce printemps. Un aménagement de la Route Départementale au niveau de la bascule a permi d'offrir un espace fleuri des plus appréciés.

Cette réalisation conduite efficacement pour les services de l'Equipement nous a également obligé à la réfection complète du réseau d'assainissement dans ce secteur.

Gageons que les utilisateurs de cet espace ainsi créé auront à cœur de lui conserver son aspect initial.

Pour la commission voirie P. Bonnard

Détail de l'opération : coût total

Mobilier urbain

Réfection du réseau d'eau potable Coordination de sécurité Honoraires DDE Réfection eaux pluviales et assainissements Plantation Travaux de voirie 946 817,71 F TTC (785 089,31 F HT) 65 109,36 F TTC 5 909,40 F TTC 30 140,35 F TTC 241 702,33 F TTC 23 155,15 F TTC 524 965,64 F TTC 55 835,48 F TTC

CINÉMA

En l'an 2000, la Salle des Fêtes verra l'achèvement de ses travaux par la création de la salle de spectacles (cinéma, théâtre, festivals, expositions, etc.).

En cette fin d'année, le **cinéma le Foyer** de Bourg-Argental nous a fait parvenir le bilan de janvier à août 1999 sur 10 séances projetées à St-Julien : 480 personnes y ont assistées, ce qui porte une moyenne de 48 personnes par projection.

Ni la Commune ni le cinéma le Foyer ne doute que dès que la nouvelle salle sera fonctionnelle, le nombre de spectateurs augmentera, ceci grâce au confort et aux films récents qui nous serons proposés.

Nous remercions tout particulièrement l'équipe bénévole du Foyer qui se dévoue sans compter pour la survie du cinéma dans nos campagnes.

Les personnes intéressées pour aider à la projection des films sont invitées à prendre contact avec CLAUDE RAGONNEAU, en Mairie.









ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 1 ORIOL Nino,né le 8 janvier 1999 à ANNONAY (Ardèche)
- 2 REYNIER Arthur, né le 16 janvier 1999 à ST-PRIEST (Rhône)
- 3 CRINER de GODINOT Jennifer Marina, née le 23 février 1999 à ANNONAY (Ardèche)
- 4 FANGET Elisa Christine Janine, née le 3 mars 1999
- 5 SIMON Erwan, né le 27 mars 1999 à ANNONAY (Ardèche)
- 6 TROUILLET Hugo Gilles Patricia né le 8 avril 1999 à ANNONAY (Ardèche)
- 7 PERNET dit SEYTOZ Aglaé Madeleine, né le 29 mai 1999 à ANNONAY (Ardèche)
- 8 ROUCHOUZE Caroline, née le 15 septembre 1999 à ANONAY (Ardèche)
- 9 REGEFFE Alexandre,
 né le 30 septembre 1999 à ST-ÉTIENE (Loire)
- 10 **SAGE Emilia Nathalie Frédérika,** née le 14 octobre 1999 à STE-COLOMBE (Rhône)
- 11 TRACOL Nathanaël, né le 24 octobre 1999 à ST-ÉTIENNE (Loire)
- 12 **BARBARIN Tom Antoine Robert,** né le 12 novembre 1999 à ANNONAY (Ardèche)
- 13 **SEYVE Coline**, née le 14 novembre 1999 à ANNONAY (Ardèche)

MARIAGES

- COLOMBO Fabrice, Bruno, Joseph et SOUTRENON Véronique, Yvette, Andrée, le 21 août 1999
- 2 DAVIDOVSKI Grigori, Valentinovitch et MAZZONI Catherine, Florence, le 28 août 1999

- 3 MERHOUNI Azize et PRÉVOST Céline Natacha, le 4 septembre 1999
- 4 LÉGER Frédéric, Didier, Maurice et PEREGO Christine, Lydie, le 4 septembre 1999
- 5 METAYER Etienne Bernard et FULCHIRON Karine le 11 septembre 1999
- 6 GALDEMAS Christophe, Claude et LACHAL Catherine, Renée, Joséphine, le 10 novembre 1999

DÉCÈS

(fin 1998)

- 1 BAROU Emile, Eugène, Claudius, le 1^{er} novembre 1998, âgé de 68 ans, célibataire, domicilié à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, *Maison de retraite*.
- 2 CHANDELIER Lucie, Denise, Léontine, le 12 novembre 1998, âgée de 89 ans, veuve de Marcel Jean Antoine SOULIER domiciliée à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de retraite.
- 3 CHIÈZE Jeanne, Philomène, le 18 novembre 1998, âgée de 76 ans, veuve de Marcel Marius Régis ROCHEDY, domiciliée à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 5 rue du Plateau Marchand.
- 4 CANCADE Joannès, Stéphane, Adrien, le
 26 novembre 1998, âgée de 84 ans, époux de Marie Jeanne Joséphine ORIOL, domicilié à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 1 Montée du Calvaire.
- 5 CRÉMILLEUX Marie Louise, le 29 novembre 1998, âgée de 91 ans, veuve de Marius BAROU, domiciliée à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de retraite.
- 6 MATHEVET Antoine Aimé, le 21 décembre 1998, âgé 77 ans, veuf de Marie Joséphine Paulette CELLARD, domicilié à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 2 HLM du Faubourg.





DÉCÈS (de janvier à novembre)

- 7 SCHMELZLE Marie, Louise, Paulette, le 9 février 1999, âgée de 82 ans, veuve de Marcel, Jean, Baptiste CHABANOL, domiciliée à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 13 rue de la Condamine.
- 8 SÉJALLET Léa, Emilie, le 13 février 1999, âgée de 88 ans, veuve de Jean, Julien SAUZÉAT, domiciliée à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 15 rue de la Condamine.
- 9 MASCIA Brigitte, Nicole, Michèle, le 23 février 1999, âgée de 36 ans, célibataire, domiciliée à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, rue de la Condamine, *MAS*.
- 10 DISDIER Jeanne, Thérèse, le 5 mars 1999, âgée de 95 ans, veuve de Casimir, Elie, Auguste BONNARDEL, domiciliée à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de retraite.
- 11 FILHOL Alice, Eugénie, Joséphine, le 8 mars 1999, âgée de 93 ans, veuve de Maurice, Camille FRAPPA, domiciliée à ANNONAY (Ardèche), 12 route du Puy, *Maison de retraite*.
- 12 **GRENIER Marie, Antonia,** le 11 mars 1999, âgée de 90 ans, veuve de Rémy, Jean-Marie, Gabriel SOUTEYRAT, domiciliée à PEAUGRES (Ardèche), La Grasse, *Maison de retraite*.
- 13 MARTIN Marie, Madeleine, Emilienne, le 8 avril 1999, âgée de 101 ans, veuve de Gabriel, Léon, Emile THIESSON, domiciliée à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de retraite.
- 14 SEUX Alice, Claudia, le 2 juin 1999, âgée de 74 ans, veuve de Paul, Elie, Joseph JACQUET, domiciliée à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, *Maison de retraite*.
- 15 ARNAUD Lionel, Jean, Marie, le 10 juin 1999, âgé de 21, célibataire, domicilié à BOURG-ARGENTAL (Loire), La Molière.
- 16 RABY François, Pierre, Régis, le 1er juillet 1999, âgé de 88 ans, époux de Alice, Rosine PAYEN domicilié à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, la Modure.

- 17 MONTAGNE Jean, Marie, le 26 juillet 1999, âgé de 73 ans, époux de Juliette, Baptistine RICHARD, domicilié à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 17 rue du Faubourg.
- 18 GIRIER Paule, Berthe, le 9 août 1999, âgée de 81 ans, veuve de Hermann, Louis DOLEATI, domiciliée à ST-RAMBERT D'ALBON (Drôme), 7 rue des Roses, *Maison de retraite*.
- 19 **FAURE Marie, Joséphine,** le 15 août 1999, âgée de 87 ans, épouse de Lucien, Camille DESPINASSE, domiciliée à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, HLM du Faubourg.
- 20 MARBURET Germaine, Elisa, le 18 août 1999, âgée 92 ans, veuve de Nicolas MISERY, domiciliée à ANNONAY (Ardèche), 2 résidence des Cordeliers, *Maison de retraite*.
- 21 CHAPUIS Rose, Augusta, Yvonne, Joséphine, le 22 septembre 1999, âgée de 90 ans, célibataire, domiciliée ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de retraite.
- 22 FOURNIER Marcelle, Jeanne, Séraphie, le 30 septembre 1999, âgée de 87 ans, veuve de Léonce, Auguste FRAPPA, domiciliée à DAVÉZIEUX (Ardèche), route de Lyon, Maison de retraite.
- 23 ARNAUD Marcelle, Angèle, Antoinette, le 6 octobre 1999, âgée de 92 ans, célibataire, domiciliée à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, *Maison de retraite*.
- 24 BOUTEYRE Marcel, Joannès, le 9 octobre 1999, âgé de 72 ans, célibataire, domicilié à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 27 rue de la Modure.
- 25 CIBAUD Maurice, Joseph, Emile, le 18 novembre 1999 âgé de 75 ans, domicilié à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de retraitè.
- 26 **RIFFARD Eric, Bernard,** le 18 novembre 1999, âgé de 26 ans, célibataire, domicilié à ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 84 rue de la Modure.



Christine PÉRÉGO & Frédéric LÉGER



Etienne FULCHIRON & Karine MÉTAYER

Grigori DAVIDOVSKI & Catherine MAZZONI



Les mariages 1999





Elisa FANGET



Caroline ROUCHOUZE



Hugo TROUILLET



Nino ORIOL



Tom BARBARIN





Aglaé PERNET dit SEYTOZ



Jennifer CRINER de GODHINOT



Erwan SIMON







Père Philippe Chomat et Père Pierre Courbon

Une partie des paroissiens de St-Julien se sont retrouvés à la Salle des Fêtes, mercredi 20 octobre 99 pour rencontrer la nouvelle équipe chrétienne de la paroisse St-Régis-d'Argental.

Le temps d'une soirée était nécessaire pour faire connaissance avec les deux nouveaux prêtres venus remplacer le Père Noël Viricelle, nommé à la paroisse St-Paul-en-Forez/Donzy.

Pères Philippe Chomat et Pierre Courbon ont ainsi pu découvrir les Piraillons mais aussi le village et les alentours.

Juste pour précision, le premier est natif de St-Chamond.

CONNAISSANCE AVEC LES NOUVEAUX PRÊTRES

Il a exercé la profession de prothésiste dentaire puis a été ordonné prêtre par Monseigneur Paul-Marie Rousset, le 26 mars 1984 en la cathédrale de St-Etienne.

Prêtre à Montbrison puis à St-Just-St-Rambert/Andrézieux en tant qu'aumônier de collèges et lycées, Philippe Chomat se consacre désormais à la paroisse nouvelle St-Régis-d'Argental dont fait partie l'église de St-Julien-Molin-Molette.

Le second, Pierre Courbon, est né à St-Didier-en-Velay.

Ordonné le 4 juillet 1953 à St-Etienne par le cardinal Gerlier, primat des Gaules, il est resté quarante ans à Marseille dans des paroisses très populaires des quartiers nord avant de se rapprocher de sa région natale et d'exercer son ministère durant deux années à Roche-La-Molière, puis à la paroisse nouvelle St-Anne-de-Lizeron (Roche-la-Molière, St-Genest-Lerpt, St-Victor-Sur-Loire). Tous deux ont été très touchés de l'accueil de la communauté chrétienne de St-Julien.

JÉROME DUMAS Réveil du Vivarais, 29 octobre 1999

DÉPART DU PÈRE NOËL VIRICELLE

La communauté paroissiale était rassemblée, dimanche, pour fêter le départ du père Noël Viricelle, nommé par le père Joatton, évêque de Saint-Eienne, dans la plus importante paroisse nouvelle du diocèse Saint-Paul-en-Forez/Donzy.

Il y retrouvera le père Jean-Jacques Thivillier avec qui il a déjà travaillé dans le secteur du Pilat.

Au cours de la cérémonie, Jean Charrat diacre, a retracé en quelques phrases le ministère fécond de Noël Viricelle dans cette région du Pilat.

« Tu es arrivé d'abord comme curé de Saint-Julien-Molin-Molette, voici onze ans puis prêtre responsable du secteur en remplacement de Jean-Baptiste Chaussy. Le travail ne manquait pas : préparations et célébrations des baptêmes, mariages, funérailles, réunions EAP-EPS et bien d'autres...

Tu as su appeler des laïcs à prendre des responsabilités et à s'engager dans l'Eglise dans la continuité du concile Vatican II.

Pendant ton ministère, il y a eu deux ordinations diaconales. Mais ce qui marquera le plus ton passage parmi nous, ce sera sûrement l'aménagement de la nouvelle chapelle au rez-de-chaussée du presbytère. Il y a longtemps que tu souhaitais cette réalisation, tu l'as menée jusqu'au bout ainsi que la restauration du bâtiment qui en avait grandement besoin.

Après avoir subi tous les inconvénients de ce chantier pendant huit mois, tu ne profiteras pas de ces nouvelles restaurations puisque tu nous quittes.

Tous les paroissiens du secteur te souhaitent un bon et fécond ministère dans ta nouvelle paroisse ».

De nombreux cadeaux lui ont alors été remis, dont une télévision avec magnétoscope incorporé, deux étoles, une garniture de bureau par les chrétiens du secteur en remerciement de son action pastorale durant ces onze années.

Avec une pointe d'émotion, le père Noël Viricelle adressa à tous ses plus vifs remerciements avant de partager le verre de l'amitié, sous la halle, à l'issue de la cérémonie religieuse à Bourg-Argental.

Parcours d'un prêtre

Né le 25 décembre 1931à l'Hôpital-le-Grand ; ordonné prêtre le 21 décembre 1957.

Ministères successifs : Saint-Martin-la-Sauveté, Saint-Marcel-d'Urfé, Le Château-d'Aix, Saint-Etiennede-Roanne, Sury-le-Comtal.

Aumônier fédéral CMR (Chrétiens dans le Monde Rural), Verrières, Saint-Julien-Molin-Molette (Saint-Julien, Graix, Colombier, CMR du canton).

CLAUDE BONNARD La Tribune Le Progrès



INAUGURATION DE LA POSTE



La poste qui n'avait pas connu de modifications depuis de nombreuses années a subi d'importants travaux cette année.

Le bureau a été entièrement renové intérieurement. Cette réalisation communale nous procure des locaux agréables, spacieux et fonctionnels. L'entrée difficile donnant sur la rue Neuve est maintenant de plain-pied rue de la Modure permettant un accès



plus facile. Le matériel informatique a été renouvelé, plus performant, plus rapide, il permet de limiter l'attente des usagers.

Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 1er juillet.

M. GONNET, Receveur de la Poste

LA MAISON DE RETRAITE

Après avoir retracé l'historique de l'établissement le moment est venu à l'aube de l'an 2000, d'effectuer un tour d'horizon plus complet sur son fonctionnement actuel et ses projets.

La Maison de Retraite possède le statut d'établissement public. Elle relève du statut de la Fonction Publique Hospitalière. Un Conseil d'Administration dont le maire est président de droit, assure l'orientation générale. Le Directeur, nommé par le Ministère de la santé dirige l'établissement.

La capacité d'accueil est de 80 lits depuis les travaux de 1993. Ces lits sont répartis sur trois niveaux d'hébergement et se composent de 50 chambres à 1 lit et 15 chambres à 2 lits. La superficie de l'établissement est de 2700 m² environ.

L'établissement accueille des résidents valides et non valides et possède une section de cure médicale de 41 lits sur 80. Depuis plusieurs années, il adhère au Groupement Inter Hospitalier du Haut Vivarais qui regroupe l'Hôpital d'Annonay, les hôpitaux locaux de Pélussin, St-Pierre-de-Bœuf, St-Félicien, Serrières, les maisons de Retraite de Bourg-Argental, Satillieu, Le-Péage-de-Roussillon. Ce groupement a permi de renforcer nos complémentarités, de développer des filières de soins notamment au niveau de la prise en charge des personnes âgées sur le secteur. D'autres actions sont en cours, notamment le développement d'une cellule d'hygiène hospitalière, l'intervention d'une diététicienne, d'une ergothérapeuthe, le projet d'organisation de la Gérontopsychiatrie sur le secteur.

L'établissement fonctionne de manière parfaitement autonome

et assure par ses propres moyens la confection des repas, l'entretien courant des bâtiments, le blanchissage du linge, l'administration générale.

Dans le domaine de l'hébergement et des soins, la présence permanente de personnel qualifié (infirmière, aide-soignante, agent hospitalier, ouvrier qualifié, cadre et agent administratif) permet d'assurer une prise en charge adaptée à l'ensemble des résidents. Ce sont au total une quarantaine d'agents que l'établissement utilise à temps plein ou à temps partiel mensuellement. Une formation permanente est assurée à ces agents pour pouvoir faire face dans les meilleures conditions possibles à l'évolution de la population accueillie.

Depuis plusieurs années, l'Association des Bénévoles s'occupe sans relâche en collaboration avec le personnel de l'animation de l'établissement. En 1998, l'acquisition d'un mini-bus a permis d'agrémenter le programme de quelques sorties à l'extérieur et en 1999, après quelques travaux d'aménagement dans les anciens bureaux, une activité de cuisine animative a été mise en place et rencontre un vif succès.

Afin de faire face à l'évolution de sa clientèle, le Conseil d'Administration, le Directeur et le personnel ont engagé une réflexion sur un projet de rénovation des lits de l'ancien bâtiment qui ne correspondent plus aux normes de confort et de superficie exigées actuellement. La restructuration du sous sol est aussi à l'étude et un projet sera effectif dans les deux années qui viennent.

ÉCOLE PUBLIQUE

L'école publique de St-Julien-Molin-Molette accueille 90 élèves de 2 à 11 ans. Les enfants sont répartis en quatre classes :

Les 2 et 3 ans (petite section de maternelle) et les 4 ans (moyenne section) sont encadrés par mesdames Prost et Tardy, institutrices, qui travaillent à mi-temps, et, madame Quiblier, agent de service.

Les 5 ans (grande section de maternelle) et les CP sont encadrés par Madame Goujet, institutrice, assistée de mademoiselle Gaillard, agent de service.

Les CE1, CE2 sont sous la responsabilité de mademoiselle Pinatel, institutrice ; et les plus grands, CM1, CM2 sont dans la classe de Monsieur Gaubert, directeur de l'école.

L'effectif des 2, 3 ans permet encore l'accueil de quelques enfants qui auraient atteint l'âge de deux ans depuis septembre, se renseigner auprès de l'école (04 77 51 51 97) pour une éventuelle demande d'inscription.

L'entrée dans les années deux mille conduit chacun de nous à faire le bilan de toutes les années passées, qu'en a-t-il été pour notre école ?

Tout d'abord, et ce n'est pas propre à St-Julien, la mise en place des cycles – instituée dans l'enseignement primaire par la loi d'orientation de 1989 – a profondément changé le système scolaire : de nouveaux fonctionnements et de nouveaux programmes se sont appliqués avec la volonté de "mettre l'enfant au cœur des apprentissages". Avec le développement des nouvelles

technologies de l'information et de la communication (NTIC) et la mise en place prochaine de la "Charte pour l'école du XXIº siècle", l'école des années 2000 sera certainement bien différente de celle que la majorité des adultes ont connue : la société a changé et l'enseignement primaire, qui en est un fondement, a dû s'adapter à ces changements.

En ce qui la concerne plus particulièrement, au cours des dix dernières années, notre école publique communale a vu ses effectifs considérablement augmenter; c'est pourquoi une quatrième classe a été ouverte en 1993 dans des locaux agréables et fonctionnels. La perspective de 100 élèves scolarisés sur St-Julien sera sans doute une réalité dans les dix prochaines années...

Depuis le début de cette année 1999, l'école est reliée à internet par le biais des "Inforoutes de l'Ardèche". Les enfants, encadrés en petits groupes par une aide-éducatrice, "surfent" sur le "web" et entreront de plain-pied dans le XXIº siècle qui sera – à n'en pas douter – celui des communications.

Prochainement, l'école sera dotée d'un site internet et les internautes pourront venir le visiter...

En attendant, voici l'adresse électronique de notre école : e mail : ec-jmmpb@inforoutes.fr

PETITE HISTOIRE DE CLOCHES

En 1776, Henri Léorat de PICANSEL, curé de St-JULIEN fit refondre une des quatre cloches de l'église pour une plus grosse (480 kg) donnant le "LA". Les trois autres furent fondues en 1793 pour fournir des canons à la Convention : en atteste la décharge du Commissaire de la République :

« Je reconnais avoir reçu de la Commune de Molin-Molette trois cloches pesant douze cent dix livres poids de marc.

Fait à Commune Armes (St Etienne) ce 17° Pluviôse l'An II (5 Février 1794) de la République une et indivisible. »

La Convention avait autorisé chaque Commune à conserver une cloche pour sonner l'heure et le tocsin. À cette époque l'église était convertie en atelier pour la fabrication du salpêtre.

L'église retourna aux exercices du culte au début de 1803; mais ce n'est qu'en 1816 que deux nouvelles cloches furent installées et baptisées le 15 septembre, l'une "Melchiofine" (260 kg) l'autre "Françoise" (130 kg).

Melchiofine fut fêlée en sonnant le glas des soldats morts pour la Patrie en 14-18 ; elle a été refondue en 1926 et nommée "Victoire" pour chanter gloire à Dieu et paix aux hommes de bonne volonté. En même temps fut fondue la plus grosse cloche actuelle (900 kg).

La cloche de 1776 fut refondue en 1961 quand furent installées trois nouvelles cloches complétant l'actuel carillon qui permis à notre regretté **Jean Delforges** de nous régaler de nombreux concerts carillonnés.

La grosse cloche de 1926 (900 kg) donne le FA, la deuxième cloche de 1961 (300 kg) donne le SI bémol, la troisième cloche de 1926 (260 kg) donne le DO, la quatrième cloche de 1961 (190 kg) donne le RÉ, la cinquième cloche de 1961 (165 kg) donne le MI bémol la sixième cloche de 1816 (130 kg) donne le FA.

(Document fourni par Marie Linossier)



NOËL DE PARTAGE

Noël de Partage est né en 1989. C'est un groupe de personnes bénévoles dont certaines sont issues du Secours Populaire, du Secours Catholique ou plus simplement qui ont souhaité apporter leur contribution à cette action. L'équipe de Noël de Partage est composée de bénévoles de tout le canton – une trentaine – parmi lesquels des personnes de Saint-Julien : Mmes Bancel, Lassy, Pochard et Delforges.

Depuis 1989, Noël de Partage organise toutes les années une collecte de denrées alimentaires, argent, meubles, jouets, essentiellement au moment de Noël, mais pas uniquement. Ainsi au mois de décembre, vous verrez sans doute fleurir des affiches vous invitant à soutenir l'action de Noël de Partage.

Le fruit de la collecte est utilisé, tout au long de l'année, pour soutenir des habitants du canton qui vivent une situaton difficile, une partie est partagée avec le Secours Catholique, le Secours Populaire, le fover Revivre à Saint-Etienne.

Localement, au moment de la collecte, des colis alimentaires sont offerts aux familles qui ont eu besoin d'une aide au cours de l'année. L'argent est déposé sur un compte chèque épargne et un livret A au nom de Noël de Partage. Ces comptes sont gérés par l'Espace Déôme, ils sont accessibles à tous.

Avec ces dons, Noël de Partage intervient auprès de familles, de personnes. Cette aide se fait sur demande de l'Assistante Sociale ou d'un responsable du C.C.A.S. qui après avoir étudié la situation de la personne, et n'ayant pas de moyens de répondre à l'urgence de la situation immédiatement, fait appel à Noël de Partage qui peut proposer des bons alimentaires sans alcool, du bois de chauffage, prêter des meubles... mais aussi prêter de l'argent pour de l'essence pour se rendre au travail, pour régler des factures d'électricité, avancer une caution pour un logement...

L'aide apportée est fonction des besoins de la personne, déterminés par l'Assistante Sociale.

En 1999, Noël de Partage a soutenu 15 foyers différents dont 8 de Saint-Julien-Molin-Molette, ce qui représente 18 personnes. 5 familles ont bénéficié d'une aide alimentaire, 3 de prêt de meubles.

Ces familles se retrouvent souvent en difficulté suite à un déménagement, à un changement de situation : séparation, perte d'emploi. Elles sont souvent en attente d'ouverture de droits tels que le Revenu Minimum d'Insertion ou connaissent une interruption de leurs droits du fait d'un déménagement. Ces personnes sont souvent isolées, ayant peu de famille ou d'amis sur lesquels

L'action de Noël de Partage permet de trouver des solutions temporaires mais indispensables pour permettre aux personnes aidées de dépasser une situation de crise.

Pour tous renseignements, contactez:

Mme Lassy 04 77 51 56 13 Mme Berne 04 77 39 14 93 M. Cormier 04 77 39 62 89

A.I.D. 2000 (comité de Saint-Julien)

Une association intercommunale qui a pour principal objectif de promouvoir notre canton en créant des animations basées sur la richesse de notre passé, la fierté du présent et la confiance dans l'avenir avec comme prétexte le changement de millénaire.

C'est ainsi que le 3 juillet 1999 Saint-Julien est passé "de la soie au 3º millénaire".

Les autres villages du canton ont eu aussi leur temps fort : Bourg avec l'Eau, Saint-Sauveur avec la Forêt, Thélis avec les Sarrazins, Colombier et Graix avec Laurent Odouard, La Versanne avec la Femme et Burdignes avec le Ciel.

Un premier défi que Saint-Julien a eu à cœur de relever, avec des bénévoles issus de plusieurs associations que Monique Cellard et Christian Gourdon ont entraînés dans la fête. Un spectacle son et lumière où anciens et jeunes ont prouvé leur confiance dans l'avenir.

Une fête qui restera gravée dans le cœur des piraillons et une réussite qui est un encouragement à relever le deuxième défi, celui de la grande fête unique cantonale les 22 et 23 juillet 2000.

HUBERT SAGE, Président d'AID 2000

GROUPE CHORAL

Le GROUPE CHORAL, en sommeil depuis dix-huit mois, continue pour la plupart, un travail similaire en se joignant à deux autres chorales : "IMPROMPTU" à Annonay, et les "CHŒURS DE LA VALLÉE DU RHÔNE".

Pour "IMPROMPTU": 1 répétition a lieu chaque JEUDI à 20 h 30 à l'École de Musique d'Annonay.

Pour les "CHŒURS DE LA VALLÉE DU RHÔNE": une répétition a lieu un dimanche par mois.

Nous incitons les anciens choristes du Groupe choral, ou d'autres personnes qui ne se sont pas encore décidées, à venir nous rejoindre. L'ambiance est très amicale. Ils peuvent choisir l'une ou l'autre chorale, ou les deux.

Des répétitions de détail ont parfois lieu, comme il en était de coutume, à la Condamine, chez M. Gattet-Bancel, qui vous donnera tout renseignement:

Tél.: 04 77 51 51 28.

La date des concerts sera donnée par le journal.

M. GATTET-BANCEL Vice-Présidente



SYNDICAT D'INITIATIVES

Une rubrique annuelle, la septième signée de l'actuel président, une invitation à parcourir les précédentes et à s'interroger sur les évolutions que connaît notre environnement, plus particulièrement celui lié au tourisme. A-t-on bien entendu la cause économique à servir à travers des activités et structures existantes ou à mettre en place?

Le souci de notre SI est de s'y employer en faisant en sorte que notre village soit visité. Il crée des événements et cette année, il nous est agréable de souligner la réussite du premier marché de Noël (20/12/98) et du grand marché d'été (05/09/99).

C'est sous la houlette de notre ami Jean Meiller que cette activité s'est développée. Jean Meiller a toujours eu



Marché artisanal du 5 septembre

des attaches avec Saint-Julien, un jour il a bien voulu répondre à mon appel et venir étoffer le groupe des bénévoles qui ont à cœur de conserver une dynamique dans notre village. Et voilà qu'en quelques jours ce paisible retraité a

repris une activité soutenue pour donner une nouvelle dimension à notre activité "marché".

A ce doyen d'âge, deux jeunes sont venus s'ajouter : Jérôme Dumas et Christian Gourdon et un 4e complice François Thiolier et voilà nos "mousquetaires" piraillons qui nous servent ce que vous avez pu voir, et dont un instant se trouve figé dans cette photo souvenir,

Le SI a prouvé que ce type d'activité était performant et pense qu'il est indispensable que les acteurs locaux du commerce

se saisissent de ces animations pour dynamiser leur secteur. Le SI doit en effet se concentrer sur l'accueil et la valorisation du patrimoine de notre village.

HUBERT SAGE



L'association Radio piraillons a maintenant trois ans d'existence. Avec des hauts : les fréquences provisoires où nous avons pu vérifier l'intérêt des auditeurs, des animateurs et de leurs invités, et des bas : l'attente d'une fréquence permanente. Eh oui, il ne suffit pas de vouloir faire une radio pour que celle-ci se mette à exister. Le nombre de fréquences disponibles n'étant pas extensible, ce type d'activité nécessite une autorisation du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. Après trois ans de persévérance, le CSA vient de nous accorder non pas une mais deux fréquences: 105.7 FM sur Saint-Julien ville et 97. FM pour couvrir la zone qui s'étend jusqu'à Saint-Sauveur-en-Rue.

RADIO PIRAILLONS

Nous attendons la parution au Journal Officiel pour pouvoir commencer à émettre.

Radio associative indépendante, Radio piraillons sera une radio généraliste de proximité ; avec des informations surtout locales, des reportages, des interviews, de la musique, des pages culturelles, des émissions de service et un peu de promotion. Au début, nous aurons beaucoup de musique puis, au fur et à mesure que vous viendrez nous rejoindre, la grille de programme s'étoffera. Alors, si vous avez un peu de temps et/ou des idées, n'hésitez pas à nous contacter.

Pendant ces trois années nous ne sommes pas restés les pieds dans le même sabot puisque nous avons animé des stages d'initiation aux techniques radio (ouverts à tous) et des ateliers en milieu scolaire. Mais, au delà de l'aspect radiophonique, nous voulons mettre en place dans l'ancienne école privée que nous occupons,

une véritable maison des communications. À terme, nous ouvrirons au public un centre de communication internet où chacun pourra avoir accès au réseau. Là aussi, nous avons déjà réalisé des stages d'initiation pour la consultation, l'utilisation de messagerie, la fabrication de pages Web. Dans un proche avenir nous souhaitons démarrer des ateliers d'initiation et de pratique de l'informatique (traitement de texte, tableur, base de données, etc.). Ces ateliers seront ouverts à tous ceux, petits et grands, qui voudront faire connaissance ou aller plus loin dans la pratique de l'informatique.

Pour tous renseignements, suggestions et propositions, n'hésitez pas à nous contacter:

Radio piraillons 6, rue de la Modure, 42220 Saint-Julien-Molin-Molette, Tél. 04 77 51 57 45 - Fax: 04 77 51 58 33 e mail: groman@inforoutes-ardeche.fr



A.D.M.R.

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural



NUMÉRO UN FRANÇAIS DES RÉSEAUX DE PROXIMITÉ.

L'ADMR VOUS SOUHAITE **UNE ANNÉE 2000 ATTRAYANTE DYNAMIQUE MAGIOUE** RAYONNANTE

L'Association locale ADMR de St-Julien-Molin-Molette a effectué du le janvier au 31 octobre 1999 : 5178 heures au domicile des personnes aidées.

Familles, jeunes retraités, célibataires, personnes âgées, personnes handicapées... tous nos services améliorent votre qualité de vie ou vous aident à faire face à une situation difficile: ménage, repassage, courses, garde à domicile, téléassistance.

L'un de ces services peut changer votre vie, pourquoi ne pas en profiter?

Vous avez à faire à des Aides à Domicile professionnelles et compétentes, que vous connaissez.

Par le volume d'activité qu'elles gèrent, les associations ADMR contribuent souvent à maintenir la vie économique locale et créent ainsi des emplois dans votre région et votre village.

UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES À VOTRE ÉCOUTE

Les responsables de l'ADMR sont sur le terrain et répondent à tous vos appels. Créer un lien efficace et chaleureux : c'est la volonté commune et quotidienne des femmes et des hommes de l'ADMR.

TÉLÉASSISTANCE: Un nouveau service proposé.

Désireuse, en effet, de répondre davantage aux demandes de soutien à domicile des personnes âgées ou isolées, l'ADMR de la Loire a décidé de mettre en place un système de téléassistance : FILIEN. FILIEN a été créé en 1988. La centrale réceptionne les appels 24/24 et 7J/7. La vocation principale de FILIEN est la Sécurité des personnes, mais aussi la convivialité.

Pour appeler la Centrale, le déclenchement pourra se faire:

- par un bouton placé en façade de l'appa-
- par pression à l'aide d'un médaillon longue portée 60/80 m.

Pour chaque demande, FILIEN propose des contrats d'abonnement qui stipulent notamment les différentes personnes à contacter en cas de nécessité (famille, voisins, médecin, pompiers, SAMU, responsables ADMR).

Le système de tarification se compose des frais d'installation 270F + des frais d'abonnement de 200 à 230 F suivant le contrat. L'installation de cet appareil se fait sur votre ligne téléphonique.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS SERVICES,

ou nous rejoindre EN TANT QUE BÉNÉVOLES **OU SALARIÉS.**

CONTACTEZ MADAME DESSEUX au 04 77 51 56 66 ou

> MADAME OSTERNAUD au 04 77 51 57 72

Bonne Fêtes!

J. OSTERNAUD. Présidente

CLUB "JOIE DE VIVRE"

Notre club poursuit ses activités habituelles et souhaite la bienvenue à toute personne qui désirerait adhérer à notre groupe loisirs. À ce propos, nous avons eu le plaisir cette année, d'accueillir de nouveaux adhérents en particulier des Messieurs, cela nous parait agréable et harmonieux dans un groupe à majorité féminine.

Tous les jeudis, le local situé en rez-dechaussée de l'immeuble "Le Ternay" est ouvert:

• à partir de 14 h 30 pour la séance jeux (cartes, scrabble, trivial poursuite, loto...),

• à partir de 17 h à 18 h pour la séance de maintien en forme pour celles qui le désirent.

En cours d'année, organisation de sor-

- pour un voyage régional effectué dans la journée avec visite artisanale éventuelle.
- pour un voyage plus lointain (un seul par an) avec séjour comportant plusieurs iours.

Le 15 novembre sera organisé une vente d'articles divers exposés dans notre local au Club durant toute la jouinée.



Pour l'an 2000, séance réservée à l'assemblée générale en janvier (cotisations et inscriptions, réunion amicale pour "tirage des rois"); puis en février, concours de belote organisé à la Salle des Fêtes. Invitons amicalement les participants à venir nombreux.

Par le présent bulletin, nous remercions tous les bénévoles qui se chargent aimablement du fonctionnement du club ainsi que de toutes les manifestations y afférents.

LES RESPONSABLES DU CLUB





En 1999, l'association "L'art des livres" a choisi de mettre l'accent sur l'aspect réflexion et médiation de ses activités.

Ainsi en juin dernier, organisa-t-elle, aux Journées du Livre de Roisey, un débat sur le thème : "Ecrire et éditer en région, un atout ou un handicap ?" qui réunit écrivains, éditeurs et lecteurs de la région Rhône-Alpes.

C'est également en juin 99 que parut le deuxième ouvrage de la collection "L'art des livres" qu'Annie Zadek dirige chez Jean-Pierre Huguet, Éditeur.

"L'Empire de la peur. Introduction à la culture du sang en Algérie et dans le monde arabe" recueille des textes qu'Amin Zaoui a écrits alors qu'il était en résidence d'écriture à "L'art des livres". L'ouvrage est en vente, au prix de 48 F, chez J.-P. Huguet, Éditeur, Saint-Julien-Molin-Molette.

La conclusion de cette année de réflexion s'est livrée en filigrane dans les interventions de nos nombreux invités à la table ronde du 3 juillet dernier et dont l'objet était le passage du travail ouvrier à l'activité artistique dans les anciens tissages de St-Julien. S'en dégageait peu à peu l'évidence que si l'activité professionnelle des écrivains et des artistes ne s'était pas inscrite dans les fabriques délaissées du village, les anciens des usines ne pourraient aujourd'hui montrer à leur descendance les lieux où ils travaillèrent leur vie durant, ni les Piraillons flâner le dimanche en famille le long des canaux et des biefs : ce patrimoine remarquable ne serait plus aujourd'hui que ruines dangereuses et friches lugubres.

Au printemps prochain, et pour varier les plaisirs, ce ne sera pas un écrivain mais

un plasticien qui sera l'hôte de l'association. En effet, grâce à la persévérance de Markus Strieder, directeur artistique de "L'art des livres" et du Parc naturel régional du Pilat, un volet de la coopération transnationale du programme Européen Leader II concerne également des échanges artistiques entre les parcs naturels des différentes régions européennes. Trois artistes vivant sur le territoire du PNR du Pilat ayant déjà œuvré dans le Parc d'Oberschwaben (Région du Bade-Wurtemberg), ce sont maintenant trois artistes allemands qui seront reçus, à Chavanay, Saint-Paul-en-Jarez et à "L'art des livres". Ces échanges artistiques francoallemands se poursuivront avec le territoire du PNR britannique "Forest of Bowland" situé dans le Lancashire.

L'Europe artistique elle aussi, devient réalité.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque qui existe depuis plus de cinquante ans continue de fonctionner normalement.

Au cours de cette année, 177 volumes ont été acquis ce qui donne un fond de 4405 livres y compris ceux fournis au titre du C.N.L. (Centre National des Lettres).

Avec environ 200 volumes renouvelés chaque trimestre par la médiathèque de la Loire (annexe de Bourg-Argental), les abonnés trouvent un choix satisfaisant.

Six personnes bénévoles assurent les permanences à tour de rôle. Ces permanences ont lieu:

- tous les dimanches de 9 h 30 à 11 h 45,
- les mercredis de 15 h 30 à 16 h 30 en hiver et de 17 h à 18 h en période estivale.

Le prix de l'abonnement est de 50 F par famille pour une année; 25 F pour 6 mois. Possibilité de prendre un abonnement temporaire pour les estivants.

Les prêts sont gratuits pendant trois semaines, passé ce délai, il est demandé une participation de 2 F par semaine et par livre.

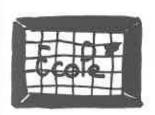
La bibliothèque est ouverte à tous, petits et grands.

Il est vrai que le manque d'espace et l'aspect extérieur des lieux rend le local peu attrayant, pourtant la bibliothèque recelle des "trésors"!

L'augmentation de l'activité et de la fréquentation devraient nous permettre d'obtenir prochainement un local plus adapté.

L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE





Composition du bureau 99/00 🖫

Présidente: Viviane TROUILLET Vice-présidente : Marie-Odile LACHAL

Secrétaire: Bettina TARY

Secrétaire adjointe : lsabelle BONNARD

Trésorière : Florence PERON

Trésorière adjointe : Marie-Pierre MARTA encadré par une douzaine de membres.

Grâce à la collaboration des parents d'élèves et des enseignants, le sou peut organiser de nombreuses manifestations :

- 28 novembre 99 : concours de belote

- 18 décembre 99 : arbre de Noël

- 5 février 2000 : choucroute avec soirée dansante

- mars 2000 : vente de fleurs et carnaval

- 1er juillet 2000 : Fête de l'école

Comme chaque année, les fonds récoltés par le sou permettront d'offrir aux 90 enfants de l'école une saison riche en activités sportives et culturelles.

En particulier, le sou financera cette année une partie de la classe verte organisée pour la classe des Cours Moyens, son objectif étant que chaque enfant puisse partir au moins une fois au cours de sa scolarité à St-Julien-Molin-Molette.



Nous renouvelons nos remerciements à tous les amis de l'école et invitons tous les parents qui le souhaitent à rejoindre l'ambiance amicale du SOU.

La Présidente. VIVIANE TROUILLET

LA CHASSE DE L'AN 2000

La gestion des espèces animales et le respect rigoureux de la sécurité seront les priorités des chasseurs pour l'avenir. Les chasseurs de notre commune s'y emploient depuis plusieurs années. Ainsi avec beaucoup d'effort, nous avons réussi à réimplanter des espèces qui avaient pratiquement disparues et à en conserver d'autres. Tout cela grâce à des plans de gestion rigoureux. Tout animal prélevé est marqué et comptabilisé. Ces tableaux sont analysés avec précision pour en établir le prélèvement l'année suivante.

Le chasseur de l'an 2000 se veut gestionnaire et respectueux du milieu naturel. Ce milieu qu'il a toujours partagé avec tous les autres amoureux de la nature. Malheureusement nous subissons beaucoup de critiques de la part des "anti-chasse". Mais connaissent-ils vraiment le monde de la chasse ? Ces massacres dont ils parlent, je ne les ai jamais vu. La convivialité qui règne lors des parties de chasse les ferait peut-être changer d'avis.

Le chasseur n'a pas toujours un fusil, il a aussi parfois une débroussailleuse ou une hache pour nettoyer les chemins forestiers qui deviennent par endroit une véritable jungle.

Dans notre monde rural, la chasse fait partie d'une manière de vivre et depuis des centaines d'années elle est devenue une tradition. Alors, gardons nos traditions qui sont en voie de disparition.

Et rappelons-nous que c'est la révolution de 1789, symbole des Droits de l'Homme et des libertés qui a donné le droit de chasse à toutes les classes sociales de ce pays. C'est pour cela que j'invite tous les jeunes et les moins jeunes à passer leur permis de chasse et à venir nous rejoindre.

> M. YVON MATHEVET Président des Chasseurs de St-Julien

TRAVAILLER ET VIVRE ENSEMBLE À ST-JULIEN

Les membres du bureau vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, et vous présentent tous leurs vœux pour 1'An 2000.

Nous tenons à remercier tous nos amis pour leur soutien et

fidélité. Nous vous informons que le samedi 22 janvier à partir de 21 h se tiendra notre soirée annuelle avec l'orchestre Jean-Pierre Delolme.

Amicalement, LE BUREAU



LES AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE DU VAL DU TERNAY

A la maison de retraite de Saint-Julien, il y a des jours où le temps passe plus vite qu'à l'accoummée. Pourquoi ? tout simplement parce que les bénévoles de l'Association des Amis du Val du Temay sont dans les locaux, et qu'il n'est plus question de rester dans sa chambre.

C'est pour cette raison que dans le carnet de rendez-vous des pensionnaires, on pourrait trouver les annotations suivantes:

- Un lundi sur deux : messe à la chapelle.
- * Chaque mardi: travaux manuels, gym,
- Chaque mercredi : chant.
- · Un vendredi sur deux : cuisine thérapeutique.
- · Une fois par mois: anniversaires.

Et n'oublions pas la sortie d'été au restaurant qui a eu lieu cette année sur les bords du Rhône, à Serrières ; la rencontre des trois maisons de retraite, dans le cadre de la Semaine Bleue. A cette occasion, nous nous sommes retrouvé nombreux à Saint-Sauveur pour un après-midi d'octobre animé par René Catinon; et puis il y a l'Arbre de Noël, la visite des enfants du village à l'occasion du Mardi-Gras, etc.

Mais au fait savez-vous qui sont ces bénévoles?:

Des personnes qui ont envie de partager un peu de leur temps libre avec nos chers pensionnaires, qui y mettent tout



leur cœur et font fonctionner au maximum leur imagination pour satisfaire les attentes de nos grands-pères et grandsmères.

Le 3 mai 1999, a eu lieu l'Assemblée Générale de l'Association suivie d'un renouvellement du bureau, dont voici la composition:

Présidente : Jacqueline Lassy Vice-présidente : Odette Sauzéat Secrétaire: Huberte Oriol

Secrétaire adjointe : Colette Farizon Trésorière: Sylvie Leborgne

Trésorière adjointe : Josette Dumas

Toutes les personnes citées ci-dessus et

tous les membres de cette association ont encore beaucoup de pain sur la planche, mais avec l'ambiance chaleureuse qui règne au sein de l'équipe et un peu de bonne volonté, tout devient plus facile!

Encore une dernière chose : n'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous disposez d'un peu de temps libre, et soyez convaincus que les grands-pères et grands-mères, par leur accueil, leur sourire et leurs petits gestes de tendresse, nous rendent au centuple ce que nous essayons petitement de leur apporter.

JACQUELINE LASSY



COMITÉ DES ANCIENS D'ALGÉRIE

Créé le 16 février 1966, le Comité des Anciens d'AFN de St-Julien est dirigé depuis février 1978

par son 4º président, Maurice DELORME. Il comprend à ce jour 42 adhérents dont plus de 30 sont détenteurs de la Médaille du Combattant.

En attendant la reconnaissance officielle de la date du 19 Mars 1962 comme Journée du Souvenir et du Recueillement dédié à la mémoire de nos morts, nous célébrerons comme chaque année, en l'an 2000, le 38° anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

À l'aube de la première année du Millénaire qui marquera la fin d'un siècle ravagé par les guerres, les Combattants Anciens d'Afrique du Nord aspirent à transmettre leur message de paix aux générations futures en poursuivant leur action pour la mise en œuvre du DEVOIR de MÉMOIRE.







Le samedi 16 octobre s'est déroulé le rassemblement des classes en 9

Ils étaient venus des départements voisins ou de très loin, pour retrouver, l'espace d'une journée, le village qui les a vu naître ou grandir.

Les retrouvailles avec ceux qui sont restés au pays furent chaleureuses.

Après la remise des chapeaux, ce fut la pose devant le photographe. Puis la centaine de convives s'est rassemblée à la salle des fêtes pour partager le repas dans la joie et la bonne humeur.

Au cours de l'après-midi, emmené par la batterie-fanfare de Saint-Julien, un cortège de chars a traversé les rues, faisant halte à la Maison de Retraite pour saluer les deux nonagénaires n'ayant pu se déplacer.

Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée.

Extraits de l'article de la Tribune du 20/10/99

Du 18 au 28 juillet derniers, St-Julien a vécu son 5° Festival de Chansons qui fait désormais partie de la vie culturelle régionale. C'est au total une cinquantaine de stagiaires venus de toute la France et même... de St-

Julien-Molin-Molette qui ont travaillé les différentes manières d'aborder la chanson. La Salle des Fêtes, bien petite, a pu accueillir des artistes prestigieux tels que Marie-Paule Belle, Gérard Blan-

MUSIQUES À L'USINE



chard ou Allain Leprest et de découvrir aussi de nouveaux talents.

L'association travaille actuellement sur un nouveau projet Chanson autour des 5 sens - concernant tous les enfants de l'école d'Ampuis et dont les intervenants sont pour la plupart piraillons (Michèle Bernard, Christophe Gonnet, Louis Perego, Jean-Louis Gonterre); spectacle final vendredi 16 juin à Ampuis.

Notre projet pour cet été : un mini-stage de polyphonie à St-Julien (direction Elisabeth Ponsot), du 17 au 22 juillet (renseignements au 04 77 51 55 00) doublé d'un mini-festival itinérant (soirée à St-Julien le 21), en attendant l'aménagement d'une belle salle de spectacle nous permettant d'accueillir plus agréablement le public.





SPORTING CLUB PIRAILLON

Le Sporting Club Piraillon, club de football, créé il y a dixneuf ans déjà dans le district de la Loire, officie pour la quatrième année sur les terrains de Drôme-Ardèche.

En 1999, l'effectif piraillons se décompose comme suit

- 20 seniors
- 19 poussins
- 7 débutants

ainsi que 10 dirigeants soit un effectif total de 50 licenciés.







LA BOULE DU TERNAY

Après le titre de Championnes de la Loire, doublettes 4º en 1998 remportées par Louisette MATRICON et Monique JULIEN, la Boule du Ternay peut être satisfaite de sa saison.

En 1999, on saluait avec satisfaction la qualification en 3° division d'une équipe locale aux Championnats de France à Jouyen-Josas dans la région parisienne. Notre équipe s'inclinait en 32°

de finale. Composition de l'équipe: Jean-Louis BARIOT, Marcel TOURTON, Maurice BLANC, Petit-Pierre, Maurice LAFUMA.

Sur le plan local, l'organisation des éliminatoires (vétérans) du secteur du Pilat ont été couronnés de succès.

Tous les Concours officiels qui se déroulaient à Saint-Julien, de même que les rencontres amicales furent très satisfaisants: à savoir, concours du lundi de Pâques, journée du 1er mai, Challenge Villon, Coupe Morel, Challenge Pichon Julien, Challenge Georges et Jeanine Fanget, Challenge Charles et Jean-Charles Gamet, rencontres des Amis du Mardi et le Challenge cantonal donnaient lieu à des concentrations sportives de haut niveau.

A l'issue de ce marathon estival, les dirigeants vont pouvoir souffler un peu et préparer minutieusement les concours du troisième millénaire.

Peut-être un seul point noir, c'est l'absence de la jeunesse dans notre boulodrome.

Voilà ce que l'on peut dire sur l'année 1999 de nos boulistes

qui sous l'impulsion d'un conseil d'administration dynamique apportent largement leur contribution à l'animation communale.

Composition du bureau: Président d'honneur : Louis CELLARD Président actif: Jean BONNARD

Adjoint: Michel CELLARD Secrétaire: Jean PICHON Adjoint: Pierre GAMET Trésorier : Gilbert BERNARD

Adjoint: Georges PEYRACHON (responsable buvette) Membres: Paul MAZEYRAT, Gilbert BOUILHOL, Laurent RICHARD, Daniel ROCHE. Marcel TOURTON, Luc

COROMPT, Louis BONNARD, Eric GACHE.





TENNIS CLUB PIRAILLON

Création d'un club de tennis à St-Julien-Molin-Molette : le TCP (Tennis Club Piraillon). Sous l'impulsion de Jean-Michel Riffard - longtemps classé au club de Tence où il jouait - la première assemblée générale était organisée le 28 juin 1999, salle des mariages à la Mairie. Quarante personnes ont honoré ce soir là de leur présence la réunion au cours de laquelle l'équipe dirigeante fut élue, les objectifs du club et les modalités d'inscriptions furent établies.

Les objectifs sont de 3 ordres :

- Permettre aux enfants de découvrir et progresser dans la pratique du tennis par la création d'une école de tennis.
- Développer l'esprit de compétition par l'organisation et la participation des licenciés à des tournois.
- Mettre à la disposition des amateurs des infrastructures permettant la pratique régulière de leur sport.

L'école de tennis :

- 29 enfants de 3 à 15 ans, dont 13 filles et 16 garçons, se sont inscrits dès la rentrée de septembre.
- 6 groupes d'enfants participent au cours les mercredis et samedis sur le terrain de tennis du camping.
- · Les 3 éducateurs bénévoles (JM Riffard, Sébastien Trouillet, François Tary) suivent des cours dispensés par la fédération pour l'encadrement et l'animation des enfants.
- L'inscription coûte 120 F par enfant (100 F à partir du 2°) et donne droit à l'accès illimité au terrain, plus une heure de cours par
- La licence, comprise dans le prix, est obligatoire pour l'inscription à des tournois. L'adhésion au club pour les adultes est de 250 F licence comprise.
- · Au mois de juillet, la Ligue de tennis du Lyonnais a exceptionnellement co-financé l'organisation d'un sage de 10 h pour 2 groupes d'adultes (filles et garçons).

Les tournois :

- · La fête du Club organisée le samedi 4 septembre fût l'occasion de confronter les niveaux au cours d'un tournoi acharné. La victoire revint à Marion Bancel chez les filles et "trop" logiquement au président JM Riffard chez les garçons. Les parents, amis, familles et supporters se sont retrouvés à midi autour d'un buffet, pour finir le soir à la Crêperie de St-Julien.
- Le Comité départemental avait offert au TCP 10 places pour assister le mercredi 27 octobre au Tournoi de tennis de Lyon. Après tirage au sort, 8 enfants et 2 accompagnateurs ont pu assister à un match de très haut niveau dont le dénouement fit palpiter les cœurs.
- · 6 jeunes ont débuté mi-novembre leur expérience dans la compétition en participant au championnat de la Loire. C'est l'occasion d'apprendre les règles pour certains, de goûter à l'effort soutenu, de maîtriser sa concentration, et de découvrir l'"Esprit" du sport. Pour cette toute première participation nous pouvons féliciter, malgré leur défaite face à des filles beaucoup plus expérimentées, Mathilde Catinon, Débohra Magnard et Annabelle Seux. Bonne chance aux trois rescapées.
- Prochain tournoi interne au club : dès le retour des beaux jours.

L'entrainement:

- Un accord fut trouvé avec la Mairie de St-Sauveur-en-Rue pour la location de la salle omnisports récemment inaugurée. Tous les jeudis soirs de 18 h jusque tard dans la nuit, les amateurs peuvent venir s'y entraîner.
- La clé du terrain de tennis du camping est disponible tous les jours d'ouverture au Café de la Poste. L'accès qui est gratuit pour les licenciés, est payant pour les autres : 20 F par heure.

Toute l'équipe du Tennis Club Piraillon et ses adhérents vous souhaitent un merveilleux Noël, un réveillon de fin d'année des plus extraordinaires et vous invitent à venir "taper la balle" en l'an 2000...

Vive le tennis en l'an 2000!

KARATÉ-CLUB

Toujours dynamique, notre club attaque sa 11° année d'existence avec, cette année, 7 nouvelles ceintures blanches pour le cours adulte. Nous les en félicitons car, en effet, il n'y a pas de limite d'âge : chacun adapte ses efforts à ses capacités dans une ambiance de compréhension et de respect mutuel.

Pour les adultes, femmes ou hommes, confirmés ou débutants, le karaté apporte un maintien en bonne condition physique, voire une remise en forme : il permet de conserver ou de retrouver la confiance en soi-même.

Et pour les plus jeunes, il aide à la découverte de leur corps, notamment la psycho-motricité et la coordination. Le karaté apporte à l'enfant la confiance en lui-même, à un âge où c'est primordial pour réussir sa vie d'adulte. Il apprendra aussi à estimer ses capacités et à apprécier ses limites.

Et surtout, et ce n'est pas le moindre de ses enseignements, le karaté sensibilise l'enfant (et l'adulte !) aux notions de respect, d'humilité et de solidarité qui sont inhérentes à tout art martial.

- Notre entraîneur : Eric Richetti, 1er Dan de Karaté et Taïjutsu, arbitre fédéral, 35 ans, pratique le karaté depuis 25 ans, l'enseigne depuis 11 ans. Compétent, pédagogue et hyper sympa! Récompensé fin 98 par la médaille de St-Julien remise par M. le Maire Pierre Schmelzle.
- Combien ça coûte ? Pour l'année 1999/00, la licence 150 F, par mois: 60 F. Le kimono environ 1 F/cm (vous mesurez 1 m = 100 F; 1.80 m = 180 F).

Ecole de karaté (9-12 ans) : lundi et mercredi de 18 h 15 à 19 h 45 Karaté (de 13 à 99 ans): lundi et mercredi de 20 h à 21 h 30

• Où ? A la salle des fêtes de Saint-Julien.

Tous renseignements supplémentaires au 04 77 51 57 02. A bientôt pour la rentrée 2000 !

> Le président, ROLAND PLASSON

CALENDRIER DES FÊTES

Janvier	Février	Mars
Sam 1	Mar 1	Mer 1
Dim 2 Belote Union Musicale	Mer 2	Jeu 2
Lun 3	Jeu 3	Ven 3
Mar 4	Ven 4	Sam 4
Mer 5	Sam 5 Soirée Familiale	Dim 5
Jeu 6	Dim 6 Belote Club Joie de Vivre	Lun 6
Ven 7	Lun 7	Mar 7
Sam 8	Mar <u>8</u>	Mer 8
Dim 9	Mer 9	Jeu <u>9</u>
Lun 10	Jeu <u>10</u>	Ven 10
Mar 11	Ven 11	Sam 11
Mer 12	Sam 12 Coinche Cercle Jeanne d'Arc	Dim 12 Belote Syndicat d'Initiative
Jeu 13	Dim 13	Lun <u>13</u>
Ven 14	Lun 14	Mar <u>14</u>
Sam 15	Mar <u>15</u>	Mer <u>15</u>
Dim 16 Belote Jeunes Pompiers	Mer <u>16</u>	Jeu <u>16</u>
Lun 17	Jeu <u>17</u>	Ven <u>17</u>
Mar 18	Ven <u>18</u>	Sam <u>18</u>
Mer 1 <u>9</u>	Sam 19	Dim 19 Belote Cercle Jeanne d'Arc
Jeu 20	Dim 20 Coinche de la Chasse	Lun <u>20</u>
Ven 21	Lun <u>21</u>	Mar 21
Sam 22 Soirée Familiale	Mar 22	Mer 22
Dim <u>23</u>	Mer 23	
Lun 24	Jeu 24 Don du sang	Ven 24
Mar <u>25</u>	Ven 25	Sam 25
Mer <u>26</u>	Sam 26	Dim 26
Jeu 27	Dim 27	Lun 27
Ven 28	Lun 28	Mar 28
Sam 29	Mar 29	Mer 29
Dim 30 Repas des Anciens		Jeu <u>30</u>
Lun 31		Ven 31

Avril	Mai	Juin
Sam 1	Lun 1	Jeu 1
Dim 2	Mar 2	Ven 2
Lun 3	Mer 3	Sam 3
Mar 4	Jeu 4	Dim 4
Mer 5	Ven 5	Lun 5
Jeu 6	Sam 6 Grande fête musicale	Mar 6
Ven 7	Dim 7	Mer 7
Sam 8	Lun 8	Jeu 8
Dim 9	Mar 9	Ven 9
Lun 10	Mer 10	Sam 10
Mar 11	Jeu 11	Dim 11
Mer 12	Ven 12	Lun 12
Jeu 13	Sam 13	Mar 13
Ven 14	Dim 14	Mer 14
Sam 15	Lun 15	Jeu 15
Dim 16	Mar 16	Ven 16
Lun 17	Mer 17	Sam 17
Mar 18	Jeu 18	Dim 18
Mer 19	Ven 19	Lun 19
Jeu 20	Sam 20	Mar 20
Ven 21	Dim 21	Mer 21
Sam 22	Lun 22	Jeu 22
Dim 23	Mar 23	Ven 23
Lun 24	Mer 24	Sam 24
Mar 25	Jeu 25	Dim 25
Mer 26	Ven 26	Lun 26
Jeu 27	Sam 27	Mar 27
Ven 28	Dim 28	Mer 28
Sam 29	Lun 29	Jeu 29
Dim 30	Mar 30	Ven 30
-	Mer 31	

Don du sang 2000

Salle des Fêtes de Saint-Julien-Molette de 16 h 30 à 18 h :

Jeudi 24 février – mardi 04 juillet – mardi 10 octobre

Juillet	Août	Septembre
Sam 1	Mar 1	Ven 1
Dim 2	Mer 2	Sam 2
Lun 3	Jeu 3	Dim 3
Mar 4 Don du sang	Ven 4	Lun 4
Mer 5	Sam 5	Mar 5
Jeu 6	Dim 6	Mer 6
Ven 7	Lun 7	Jeu 7
Sam 8	Mar 8	Ven 8
Dim 9	Mer 9	Sam 9
Lun 10	Jeu 10	Dim 10
Mar 11	Ven 11	Lun 11
Mer 12	Sam 12	Mar 12
Jeu 13	Dim 13	Mer 13
Ven 14	Lun 14	Jeu 14
Sam 15	Mar 15	Ven 15
Dim 16	Mer 16	Sam 16
Lun 17	Jeu 17	Dim 17
Mar 18	Ven 18	Lun 18
Mer 19	Sam 19	Mar 19
Jeu 20	Dim 20	Mer 20
Ven 21	Lun 21	Jeu 21
Sam 22	Mar 22	Ven 22
Dim 23	Mer 23	Sam 23
Lun 24	Jeu 24	Dim 24
Mar 25	Ven 25	Lun 25
Mer 26	Sam 26	Mar <u>26</u>
Jeu 27	Dim 27	Mer 27
Ven 28	Lun 28	Jeu 28
Sam 29	Mar 29	Ven 29_
Dim 30	Mer 30	Sam 30
Lun 31	Jeu 31	

Octobre	Novembre	Décembre
Dim 1	Mer 1	Ven 1
Lun 2	Jeu 2	Sam 2
Mar 3	Ven 3	Dim 3
Mer 4	Sam 4	Lun 4
Jeu 5	Dim 5	Mar 5
Ven 6	Lun 6	Mer 6
Sam 7	Mar <u>7</u>	Jeu 7
Dim 8	Mer 8	Ven 8
Lun 9	Jeu 9	Sam 9
Mar 10 Don du sang	Ven 10	Dim 10
Mer 11	Sam 11	Lun 11
Jeu 12	Dim 12	Mar 12
Ven 13	Lun 13	Mer 13
Sam 14	Mar 14	Jeu 14
Dim 15	Mer 15	Ven 15
Lun 16	Jeu 16	Sam 16
Mar 17	Ven 17	Dim 17
Mer 18	Sam 18	Lun 18
Jeu 19	Dim 19	Mar 19
Ven 20	Lun 20	Mer 20
Sam 21	Mar 21	Jeu 21
Dim 22	Mer 22	Ven 22
Lun 23	Jeu 23	Sam 23
Mar 24	Ven 24	Dim 24
Mer 25	Sam 25	Lun 25
Jeu 26	Dim 26	Mar 26
Ven 27	Lun 27	Mer 27
Sam 28	Mar 28	Jeu 28
Dim 29	Mer 29	Ven 29
Lun 30	Jeu 30	Sam 30
Mar 31		Dim 31



Ce blason sous une fenêtre de l'Ancienne Mairie est curieusement placé à l'envers. Qui connaît son histoire ?





Les dessins de cette carte ont été réalisés par Alexis Bruyère, Jocelyne Duplessis et Julien Roques. Ce sont les lauréats du concours "Dessine-moi l'An 2000".